

29.10.2001 - 09:58 Uhr

Terre des hommes lance une campagne internationale contre les trafics d'enfants

Genève (ots) -

Plusieurs centaines de milliers d'enfants sont arrachés chaque année à leur famille pour être exploités dans différents trafics. Terre des hommes combat ce fléau.

La Fédération internationale Terre des hommes lance aujourd'hui à Berlin, Genève et Berne une campagne internationale de lutte contre les trafics d'enfants. Programmée sur deux ans, la campagne « Stop trafic d'enfants » se développera selon trois axes : sensibilisation, projets et loi.

A travers un réseau de correspondants internationaux et de délégués présents dans une dizaine de pays d'intervention, la campagne « Stop Trafic d'Enfants » se développera selon trois axes stratégiques. Le premier axe, la sensibilisation, veut mobiliser l'opinion publique contre ce fléau. Le deuxième concerne les projets et repose sur des actions concrètes destinées à soustraire les enfants des multiples formes de trafic et à les réintégrer dans leur communauté d'origine. Le dernier axe vise à améliorer les textes de lois aux niveaux national et international pour faciliter la poursuite des trafiquants.

Plusieurs centaines de milliers d'enfants sont chaque année victimes de trafics, privés de leur droit à l'identité, à la santé, à l'éducation, à la protection et au développement dans leur communauté naturelle et culturelle. Ils sont contraints à la prostitution, à la mendicité, au travail ou vendus sous le prétexte d'une adoption internationale, quand ils ne sont pas utilisés dans des trafics de drogue.

Certains enfants sont exploités pour commettre des infractions en raison de leur docilité et de leurs capacités relatives à s'exprimer et à se défendre - et donc parce que ce sont des enfants ! - mais aussi parce que ces enfants bénéficient, dans la plupart des pays, de mesures légales plus favorables. Certains trafics d'enfants sont souvent imbriqués dans d'autres formes de trafics. Les enfants sont ainsi « la matière première » la moins chère permettant de capitaliser des fonds pour investir dans d'autres formes de trafics plus lucratifs.

Les trafiquants organisent le déplacement ou l'expatriation des enfants en utilisant le consentement déguisé ou forcé des parents ou des enfants, une multiplicité d'intermédiaires ainsi que, dans certains cas, la complicité de fonctionnaires de l'Etat.

Les instruments juridiques existent de manière inégale pour pénaliser les formes d'exploitation liées aux trafics d'êtres humains. De plus, leur application n'est pas assurée par tous les Etats. Terre des hommes tient à promouvoir la ratification de deux textes internationaux finalisés l'an passé, le Protocole facultatif à la Convention des droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Avec la Convention relative aux Droits de l'Enfant, ceux-ci constituent le socle juridique de la campagne.

Contact:

M. Bernard Boëton
La Fondation Terre des hommes à Lausanne

Tél. +41 21 654 66 66
E-Mail: bernard.boeton@tdh.ch
Internet: www.tdh.ch
www.stopchildtrafficking.org

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001314/100011820> abgerufen werden.